

## Le temps de l'invention Bourse de recherche-création du Collège international de photographie

Dédié à la conservation, l'expérimentation et la diffusion des savoir-faire photographiques, le Collège international de photographie propose cette année 4 bourses de recherche-création avec le soutien du ministère de la Culture et de la Fondation d'entreprise NeuflizeOBC pour les arts visuels.

## Programme de recherche : Le temps de l'invention

L'histoire de la photographie s'est imposée comme un domaine de recherche pour les photographes contemporains mais ce dernier est trop souvent réduit aux procédés historiques alors qu'il pourrait s'étendre aux images, aux figures, aux pratiques, aux objets, aux événements ou encore aux idées et susciter des travaux rétrospectifs très diversifiés qui, du documentaire à l'expérimentation, ne se limiteraient pas aux procédés anténumériques mais pourraient aussi recourir aux techniques actuelles, jusqu'à l'intelligence artificielle.

Anticipant le bicentenaire de l'invention française de la photographie par Nicéphore Niépce qui sera célébré en 2026-2027, cette édition de la bourse de recherche-création du Collège international de photographie souhaite susciter des travaux rétrospectifs qui feraient explicitement référence aux pionniers et inventeurs des premiers temps (la période 1820-1850) et développeraient, d'une manière ou d'une autre, une réflexion sur ce temps si spécifique de l'invention française de la photographie.

L'appel à candidatures est lancée en 2025, le jury se réunira début 2026, composé de membres du CIP, de la DGCA pour le ministère de la culture et de la fondation Neuflize-OBC, l'annonce des lauréat.e.s sera faite en février 2026. La restitution des travaux est attendue en janvier 2027, leur valorisation éditoriale/curatoriale interviendra à l'été 2027.

contact : adm.cipgp@gmail.com

RNA: W931018136 / SIRET: 843 172 552 00013

https://www.photographie-grand-paris.fr/



## Les bourses

4 bourses seront distribuées d'une valeur chacune de 8000 €.

Les lauréats seront accompagnés tout au long de l'année.

Cet appel est ouvert aux candidat.e.s résidant ou travaillant en France territoires ultramarins compris.

Dossier de candidature au format pdf (inférieur à 70 MB) à envoyer avant le 31 décembre 2025 comprenant :

- Une présentation de votre pratique artistique (maximum 200 mots)
- Votre projet pour la bourse de recherche-création (maximum 400 mots)
- Un portfolio présentant votre travail
- Une biographie (environ 200 mots) et un CV

Tout projet ne faisant pas explicitement référence à la thématique proposée ne sera pas étudié.

Les candidatures doivent être envoyées par email avec comme objet « CIP Bourse de recherche-création » à l'adresse suivante : boursecreationcip@gmail.com